

# RAPPORT D'ÉVALUATION

de la Convention de subventionnement 2005-2006

entre

**le département de l'instruction publique de la  
République et Canton de Genève**

*ci-après le Canton*

\*

**le département de la culture de la Ville de Genève**

*ci-après la Ville*

\*

**la Fondation de droit privé du Musée d'art moderne et contemporain**

*ci-après la Fondation Mamco*

et

**la Fondation de droit public du Musée d'art moderne et contemporain**

*ci-après la Fondamco*

Avril 2007

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
	1.1.CONTEXTE DE L'EVALUATION.....	3
	1.2.DEMARCHE .....	3
<b>2.</b>	<b>EVALUATION .....</b>	<b>4</b>
	2.1.ÉVALUATION DES OBJECTIFS LIES A LA CREATION DE LA FONDATION DE DROIT PUBLIC FONDAMCO .....	4
	2.2.CORRESPONDANCE ENTRE LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA FONDAMCO ET LE CADRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DES DEUX COLLECTIVITES PUBLIQUES ET DE LA FONDATION MAMCO .....	5
	2.3.RELATIONS ENTRE LES PARTIES SIGNATAIRES .....	5
	2.3.1 Échanges d'informations réguliers et transparents .....	5
	2.3.2 Remise des documents.....	6
	2.4.RESPECT DES ENGAGEMENTS MESURABLES PRIS PAR LES PARTIES.....	7
	2.4.1 Réalisation des engagements de la Fondamco .....	7
	2.4.2 Analyse financière .....	9
	2.4.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques et de la Fondation Mamco .....	11
	2.5.REALISATION DES OBJECTIFS DE LA FONDAMCO .....	12
	2.5.1 Développement d'une institution culturelle citoyenne fédératrice .....	12
	2.5.2 Développement d'un musée créatif .....	14
	2.5.3 Développement d'une collection patrimoniale et d'une production éditoriale durable.....	14
	2.5.4 Développement d'outils didactiques et pédagogiques facilitant l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain .....	15
<b>3.</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LA PROCHAINE CONVENTION.....</b>	<b>18</b>
 <u>ANNEXES:</u>		
	ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD 2005-2006 .....	19
	ANNEXE 2 : PLAN FINANCIER ACTUALISE .....	21
	ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DE LA FONDAMCO.....	22

# **1. INTRODUCTION**

## **1.1. Contexte de l'évaluation**

Ce rapport concerne l'évaluation de la convention de subventionnement signée entre la Fondation publique Fondamco, la Fondation privée Mamco, la Ville de Genève et le Canton pour les années 2005-2006 (annexe 3). Il porte sur les résultats et activités 2005 ainsi que les éléments déjà connus de 2006.

L'année 2005 correspond à la première année de mise en place de la Fondation publique du Musée d'art moderne et contemporain Fondamco conformément à la loi 9418 du 18 décembre 2004. L'évaluation tient compte des objectifs fixés dans la convention ainsi que des exigences prévues par la loi susmentionnée.

## **1.2. Démarche**

Les parties ont convenu de ne pas faire appel à une instance d'évaluation externe. En effet, la démarche concertée qui a été adoptée a permis de s'impliquer dans cette évaluation, ceci dans l'intention de renforcer le partenariat établi au moment de la négociation de la convention.

Deux réunions entre les différents partenaires, complétées par des échanges de courriels, ont permis de finaliser ce rapport.

Les résultats 2006 de la Fondamco n'étaient que partiellement connus au moment des réunions d'évaluation. Toutefois, les données disponibles au moment de la finalisation du rapport ont été intégrées afin de donner une meilleure vision des activités réalisées durant la période sous convention.

## 2. EVALUATION

Les partenaires ont repris point par point les objectifs fixés lors de la création de la fondation de droit public Fondamco ainsi que les objectifs contenus dans l'annexe 4 de la convention. Compte tenu de la diversité des objectifs fixés dans la convention, trois degrés d'appréciation ont été retenus pour évaluer leur niveau de réalisation : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

### 2.1. Évaluation des objectifs liés à la création de la Fondation de droit public Fondamco

Selon l'article 3 de la convention, l'évaluation de la convention est l'occasion de s'assurer de la réalisation des objectifs relatifs à la création de la Fondation de droit public Fondamco.

Création d'un conseil de fondation et d'un bureau, nomination d'un président et adoption d'un règlement (L9418-art. 3).	Atteint
Le conseil de fondation a été constitué. Il est présidé par Monsieur Pierre H. Darier. Le bureau est composé d'un représentant de chaque partenaire de la convention (inscription au registre du commerce en date du 29 juillet 2005). Le règlement interne a été rédigé et adopté le 23 juin 2005.	
Négociation et signature d'une convention de cession entre la Fondation Mamco et la Fondamco (L9418-art. 7 et 16)	Atteint
Le contrat de transfert de patrimoine entre la Fondation de droit privé et la Fondation de droit public Fondamco a été approuvé par le conseil de fondation et signé le 20 décembre 2005. Le contrat de transfert fait ressortir un excédent d'actifs cédés.	
Nomination de la direction,  Réévaluation des postes de travail,  Reprise des contrats et établissement d'un statut du personnel (L9418-art.14 et 20)	Partiellement atteint
<p>La direction, composée d'un directeur, d'une directrice adjointe et d'une secrétaire générale, a été reconduite dans ses fonctions.</p> <p>Elle s'est chargée de l'évaluation des postes de travail et de l'élaboration des cahiers des charges. Au 31 décembre 2006, 4 cahiers des charges n'étaient pas terminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les postes des deux conservatrices adjointes étaient en cours d'évaluation</li> <li>- le poste de la responsable du bureau des transmissions avait déjà été rédigé mais était en cours de réévaluation</li> <li>- le poste de la responsable des relations extérieures a été revu suite à la transformation de celui de la secrétaire.</li> </ul> <p>Les statuts du personnel ont été adoptés par le conseil de fondation en date du 13 septembre 2005.</p>	

Inventaire de la collection (L 9418 art. 17)	Atteint
<p>Un premier inventaire réalisé en juillet 2004 a estimé la valeur de la collection à un montant total de 7'624'595 francs. Les acquisitions faites de juillet à décembre 2004 se montent à un total de 159'024 francs et viennent compléter l'inventaire.</p> <p>Les acquisitions pour l'année 2005 se montent à une valeur totale de 401'070 francs. Leur détail figure dans le rapport d'activités remis aux partenaires en début 2006. En 2005, la Fondamco a reçu des dons d'œuvres pour un total de valeur d'assurances de 59'000 francs. L'inventaire et le détail de ces œuvres figurent également dans le rapport d'activité.</p> <p>L'inventaire 2006 se fera en début 2007. Il est ainsi prévu qu'il soit remis à jour chaque année et les nouvelles acquisitions seront mentionnées en annexe des comptes.</p>	

## 2.2. Correspondance entre le projet artistique et culturel de la Fondamco et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques et de la Fondation Mamco

La convention confirme que le projet artistique et culturel de la Fondamco (article 5) est en adéquation avec la politique culturelle de la Ville, du Canton et de la Fondation Mamco (article 4), cette adéquation faisant l'objet d'une évaluation (article 20).	Atteint
<p>Les trois partenaires à la convention estiment que le projet artistique et culturel de la Fondamco est en adéquation avec le cadre défini dans la convention, comme le montre la suite du rapport.</p>	

## 2.3. Relations entre les parties signataires

### 2.3.1 Échanges d'informations réguliers et transparents

<p>Chaque partie s'engage à signaler aux trois autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention.</p> <p>Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes de contact dont les adresses figurent à l'annexe 8.</p>	Atteint
<p>La communication entre les différents partenaires à la convention a été facilitée par la présence de chacun des représentants dans le conseil de fondation. Des échanges par courrier et téléphone ont également permis de faire passer les informations pertinentes.</p> <p>Par exemple, la Ville a informé la Fondamco de sa décision de diffuser toutes les conventions de subventionnement sur son site Internet.</p>	

### 2.3.2 Remise des documents

<p>En 2006 et 2007, au plus tard le 15 mars, la Fondamco fournira au Canton et à la Ville:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- bilan et comptes de pertes et profits par prestations</li><li>- bilan et comptes de pertes et profits consolidés</li><li>- rapport d'activités et rapport financier de l'année écoulée,</li><li>- budget biennal actualisé.</li></ul>	Partiellement atteint
<p>Le bilan et les comptes ont été remis aux partenaires lors de la réunion du Comité de la Fondamco le 6 mars 2005 pour approbation. Le rapport d'audit a été remis aux partenaires début mai 2006. Le rapport d'activités et le budget biennal actualisé ont suivi courant juin 2006.</p>	
<p>Le 15 mars 2006 au plus tard, la Fondamco fournira au Canton, à la Ville et à la Fondation Mamco un plan financier pour les années 2007 à 2010 (article 12).</p>	Non atteint
<p>Un premier plan financier a été élaboré. Selon accord entre les parties, il a été soumis au conseil de fondation et validé en septembre 2006. En cas de modification ultérieure, la Fondamco informera les partenaires sans délai.</p>	

## 2.4. Respect des engagements mesurables pris par les parties

### 2.4.1 Réalisation des engagements de la Fondamco

<p>Faciliter l'accès de la population aux manifestations subventionnées (notamment par des billets spécifiques). Gratuité d'entrée accordée aux enseignants du Canton de Genève et aux élèves lors de visites accompagnées et annoncées (article 10).</p>	<p>Atteint</p>
<p>L'entrée du musée est gratuite pour certaines catégories de public, notamment les enfants et jeunes de moins de 18 ans, groupes scolaires, membres de l'Amamco (Association des amis du Musée), étudiants spécialisés, journalistes, critiques d'art, responsables d'institutions artistiques, chômeurs et invalides.</p> <p>Afin de faciliter l'accès de la population aux activités du Mamco, des billets spécifiques sont proposés. Ainsi, le plein tarif est fixé à 8 francs, le tarif de groupe à 4 francs par personne (à partir de 10 personnes, gratuité pour l'accompagnateur et le chauffeur). Les visites guidées sont destinées aux groupes privés et coûtent 100 francs (à partir de 10 personnes et pour 20 personnes au maximum).</p> <p>Un tarif réduit de 6 francs est proposé aux apprentis, autres étudiants, enseignants, artistes, familles nombreuses (à partir de 3 enfants) et retraités. A noter que la carte 20ans/20 francs, acceptée par le Mamco, ne rencontre pas un réel succès auprès du public concerné.</p> <p>La gratuité est généralisée pendant les périodes de changement des expositions. De plus, et conformément à la pratique des musées de la Ville de Genève, les premiers dimanches du mois sont gratuits (avec une visite guidée). En 2005, 25'320 entrées gratuites ont ainsi été enregistrées et 25'347 en 2006.</p> <p>Les activités organisées par le Mamco comme les commentaires ou les lectures sont également toujours gratuites.</p>	
<p>Prise en charge des dossiers pédagogiques et des archives de l'ancienne Cellule pédagogique du département de l'instruction publique et mise à disposition du public (article 10).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Les archives pédagogiques ont été reprises par le nouveau « bureau des transmissions ». Les archives administratives sont conservées au service des affaires culturelles du DIP. Les pages et documents figurant sur Internet vont être repris.</p>	
<p>Solliciter tout appui financier public ou privé auquel la Fondamco pourrait prétendre (article 11).</p>	<p>Atteint</p>
<p>En 2005, la Loterie Romande a soutenu la Fondamco pour l'aménagement des étages. Le 3<sup>e</sup> étage a été modifié en 2005 et le 1<sup>er</sup> étage a été complètement réaménagé en 2006. Les cabanes en bois mises en place à l'ouverture en 1994 ont été toutes détruites et remplacées par des murs en plâtre.</p> <p>La Fondation Wilsdorf a aidé le Musée pour l'aménagement de nouveaux vestiaires au sous-sol. Ceux-ci ont été conçus et réalisés par la Fondation Pro. La Fondamco a également pu bénéficier de plusieurs soutiens pour ses expositions : le British Council pour Mike Nelson et Stroll on, la Fondation Stanley Thomas Johnson pour Mike Nelson, le Crédit Suisse pour Silvie Defraoui, l'Ambassade de France pour les artistes français, Pour Cent culturel Migros et Sotheby's pour un total de 91'160 francs.</p>	

<p>Par ailleurs, en 2005, la Fondation Mamco a versé une contribution supplémentaire de 204'320 francs permettant ainsi l'acquisition de nouvelles œuvres.</p>	
<p>Mentionner, sur tout support promotionnel le soutien des partenaires de la convention ainsi que les logos de la Ville et du Canton (si des logos d'autres partenaires sont présents) (article 13).</p>	<p>Atteint</p>
<p>La mention du soutien de la Ville et du Canton figure sur les documents promotionnels. Dans la prochaine convention, la formulation retenue est: "La Fondamco gère le Mamco et réunit la Fondation Mamco, le Canton et la Ville de Genève".</p> <p>Pour les prochaines campagnes promotionnelles, la Fondamco veillera à ce que les logos des collectivités publiques figurent sur les supports lorsque les logos d'autres partenaires y figurent.</p>	
<p>Utiliser des moyens d'affichage respectueux de l'environnement (article 14).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Le Mamco utilise principalement le système des trapèzes à Genève pour sa communication (10 trapèzes 3 fois par an). En 2006, il a produit des affichettes A3 qui sont diffusées dans les lieux publics (institutions culturelles, restaurants, boutiques, etc.). Il a également réalisé des affiches destinées à l'affichage culturel lors de la rétrospective de Steven Parrino en 2006.</p>	
<p>Respecter les principes du développement durable (article 14).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Une documentation « Ecologie au travail » est affichée sur le panneau d'information du personnel. Des bacs de recyclage pour le papier sont disposés à chaque poste de l'administration, à l'accueil du Musée, à la cuisine et près de la photocopieuse.</p> <p>Depuis 2005, la Fondamco utilise du papier recyclé pour les imprimantes et photocopieuses. Par ailleurs, les matériaux suivants sont recyclés : papiers, cartons, piles, verres, PET, bois, néons, résidus de peinture.</p>	
<p>Respecter les lois et règlements dans le cadre de l'application des articles 19 et 20 de la loi relative à la création de la Fondation de droit public du musée d'art contemporain- L 9418 (statuts du personnel et transfert des rapports de travail) de la Loi.</p>	<p>Atteint</p>
<p>Conformément à l'article 19 de la loi L 9418, chaque poste de travail a été évalué et a fait l'objet d'un contrat de droit privé. La Fondamco s'est assurée de la concordance entre le cahier des charges de chaque poste et les compétences des collaborateurs engagés. Suite à plusieurs départs, quatre postes ont été repourvus (le responsable de l'accueil, le responsable de presse, le régisseur et le responsable du service pédagogique).</p>	
<p>Mettre en place un système de contrôle interne.</p>	<p>Atteint</p>
<p>La Fondamco a mis en place un système de contrôle interne prenant en compte les principes tels que la double signature, le respect de l'adéquation compétences / cahier des charges et le souci de la sécurité en matière de gestion.</p>	

## 2.4.2 Analyse financière

La valeur des prestations en nature est indiquée par les collectivités publiques à la Fondamco et doit figurer dans ses comptes (article 8).	Atteint
Les subventions en nature mentionnées dans la convention figurent dans les comptes. A partir de 2006, la Fondamco s'assurera que la subvention en nature accordée par le Service de la voirie de la Ville soit également mentionnée.	
La Fondamco a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes au terme de la période biennale.	Atteint
Les comptes de la Fondamco présentent un bénéfice cumulé de 3'286 francs au 31 décembre 2006. Cet équilibre a été obtenu grâce à des versements supplémentaires de la Fondation Mamco de 204'320 francs en 2006 et de 383'870 francs en 2007.	

**Plan financier actualisé : voir annexe 2**

**Explications apportées par la Fondamco concernant les écarts entre budget et réel :**

### **CHARGES**

#### **1. Salaires, vacations et mandats**

##### **Salaires**

Les postes de « médiation » avaient été budgétés dans le budget 2005 actualisé, puis inscrits dans le budget 2006, mais les postes ont finalement été rétablis au cours de l'année 2006, ce qui explique l'écart entre les budgets 2005, 2006 et le réel correspondant.

La ligne « salaires accueil et maintenance » est assez fluctuante. En effet, le nombre de gardiens ainsi que celui des emplois temporaires pour les démontages et montages des expositions est variable en fonction du type d'exposition et des œuvres à installer. Certaines expositions temporaires –notamment lorsque les œuvres sont produites sur place– demandent plus de main d'œuvre que des expositions où ce sont des œuvres déjà créées qui sont empruntées.

De même, certaines œuvres (hautes valeurs d'assurance, fragilité particulière) demandent plus de personnel pour les protéger.

##### **Emplois temporaires cantonaux**

La direction de l'Office Cantonal de l'Emploi avait tout d'abord annoncé que notre institution devrait payer 15% des salaires des emplois temporaires placés. Par la suite, cette information a été annulée, puis rétablie pour 2006, puis à nouveau annulée. C'est pourquoi cette ligne est aussi fluctuante.

#### **2. Fonctionnement général**

En 2005 et 2006, ce poste a été beaucoup plus important car deux étages du musée ont été réaménagés, avec construction de nouvelles parois et redistribution des espaces. Une grande partie des travaux a été effectuée en 2005 et l'autre en 2006. Ces aménagements ont été financés en grande partie grâce à un don de la Loterie Romande de 100'000 francs.

Par ailleurs, le musée a également aménagé des vestiaires pour le public dans une partie de son sous-sol. Ce vestiaire a été financé en grande partie grâce à un don de 30'000 francs de la Fondation Wilsdorf.

### **Loyer Ville**

La Ville de Genève réactualise chaque année le montant correspondant à la mise à disposition du bâtiment. Ainsi, la valeur est passée de 604'500 francs en 2005 à 640'770 francs en 2006. Ce montant est bien entendu contre-balancé dans les charges à la ligne Loyer (Ville de Genève mise à disposition des locaux). Toutefois, ce montant augmente également le budget général d'autant, soit de 36'270 francs.

### **Prestations en nature**

La Ville de Genève a souhaité faire apparaître dans la comptabilité une ligne pour les locations de matériel pour lesquels nous bénéficions d'une réduction de 80 %. Ces dépenses correspondent essentiellement à la location de tables et de chaises pour nos vernissages et autres réceptions.

## **3. Activités spécifiques**

### **Acquisitions**

Il a été décidé que le budget du musée mentionnerait un budget d'acquisition ne dépassant pas 50'000 francs. Toutes les autres acquisitions sont décidées uniquement si un financement privé est trouvé. Cela explique l'écart important et permanent entre le budget et le réel de cette ligne acquisition.

### **Collections, expositions**

Le montant plus élevé en 2005 trouve son explication dans l'importante construction et démolissage de l'installation de Mike Nelson qui occupait tout le 1<sup>er</sup> étage du musée.

### **Publications, livres et catalogues**

L'écart important entre 2005 et 2006 s'explique par le chantier des livres en préparation : frais de traduction des écrits de Thomas Huber, d'un texte et d'un entretien pour le livre de Marcia Hafif ainsi que le travail pour le DVDrom du Mamcollector.

### **Communication**

Les dépenses 2006 sont supérieures à celles de 2005 car nous avons pu développer une campagne d'affichage et de publicités pour l'exposition de John M. Armleder, grâce au soutien particulier d'un sponsor.

### **Amortissements**

Le matériel n'est pas amorti. Les dépenses sont passées dans les charges dans leur totalité.

## **PRODUITS**

### **Loyer**

Montant réactualisé chaque année par la Ville de Genève.

### **Contribution supplémentaire de la Fondation Mamco**

La contribution supplémentaire de la Fondation Mamco n'est pas budgétée. Elle varie notamment en fonction des acquisitions.

### **Refacturation des charges**

Cette ligne correspond soit à des frais administratifs (affranchissements, photocopies, etc.) qui sont facturés à l'Amamco, au FMAC ou à d'autres partenaires, soit à des frais liés à des expositions qui sont remboursés sur factures par des partenaires ou des sponsors : par exemple en 2006, la campagne d'affichage et de publicité pour l'exposition de John M. Armleder a été refacturée au sponsor. Ce qui peut amener à des montants importants.

### **Recettes propres du Musée**

Les recettes propres sont en très nette augmentation entre 2005 et 2006, puisqu'elles sont passées de 78'432 francs à 100'304 francs. Cette augmentation est notamment due au nombre d'entrées payantes qui ont augmenté.

### 2.4.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques et de la Fondation Mamco

<p>Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 6 millions de francs, soit 1 million de francs par an pour chacun des trois partenaires.</p> <p>Mise à disposition de locaux par la Ville, de personnel temporaire par l'Etat (article 8).</p> <p>La Ville et la Fondation Mamco versent leur subvention en quatre acomptes et le Canton, en douze acomptes mensuels (article 9).</p>	<p>Partiellement atteint</p>
<p>Les montants fixés dans la convention ont été versés par la Ville de Genève et la Fondation Mamco. Toutefois, suite aux arbitrages effectués par le Conseil d'Etat lors de l'élaboration du budget 2005 et 2006, la subvention versée par l'Etat a été de 0,5% inférieure à ce qui était prévu.</p> <p>Le versement de l'ensemble des subventions s'est fait selon le rythme prévu par la convention.</p> <p>La Ville a mis à disposition de la Fondamco les locaux occupés par le Mamco dans l'édifice D au 10, rue des Vieux Grenadiers.</p> <p>La collaboration avec l'office cantonal de l'emploi dans le cadre des emplois temporaires s'est poursuivie durant toute la période de la convention.</p>	
<p>Ne pas intervenir dans les choix artistiques du Mamco (article 6).</p>	<p>Atteint</p>

## **2.5. Réalisation des objectifs de la Fondamco**

La Fondamco s'est engagé à réaliser les objectifs de la convention énumérés ci-dessous. Les différents documents remis font ressortir les réalisations de la Fondamco au cours de la période évaluée (données 2005 + 1<sup>er</sup> trimestre 2006).

### **2.5.1 Développement d'une institution culturelle citoyenne fédératrice mesurée par :**

#### **o nombre des soutiens aux artistes locaux et régionaux**

En 2005, 24 artistes locaux et régionaux dont 12 genevois ont exposé au Musée. Durant le premier semestre 2006, ce sont 2 artistes de Genève et 4 artistes des autres cantons suisses qui ont exposé au Musée.

Hors de ses murs, le Mamco a organisé, du 10 juillet au 30 octobre 2005, une exposition à la Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon au Château d'Arenthon, près d'Annecy, dans laquelle 5 artistes de Genève étaient présentés ainsi que 10 artistes d'autres cantons suisses. Sollicité par Pro Helvetia, le Mamco a également été commissaire d'une exposition de 6 artistes suisses au Chiba City Museum de Tokyo, du 17 décembre 2005 au 26 février 2006.

#### **o nombre des partenariats réalisés**

Le Mamco a accueilli des expositions d'art contemporain proposées par le Cabinet des estampes du Musée d'art et d'histoire et réalisé divers partenariats notamment avec le Cic (Centre pour l'image contemporaine St-Gervais) dans le cadre de la Biennale de l'image en mouvement et avec Roaratorio, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie.

Durant les deux années de la convention, le Mamco a également collaboré avec l'Esba (avec l'atelier Nux Vomica pour l'accueil d'une performance et, depuis 2006, avec l'atelier d'écriture pour des soirées de lectures), avec « Le Manifeste » pour l'exposition de Jean Mohr, avec le cinéma Bio 72 de Carouge pour un film d'artiste, avec la Société Nautique de Genève dans le cadre du Festival « Arbres et Lumières » et enfin avec l'association du Quartier des Bains.

Le Mamco a organisé ou participé à l'organisation des événements ci-dessous :

- Participation aux Journées du Patrimoine.
- « Genève art contemporain » : présidence, organisation des réunions du comité et de l'Assemblée générale.
- Groupe de réflexion avec le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en vue d'un projet commun.
- Organisation du jury du Prix culturel Manor.
- Avec le Dac / Fmac : Participation au jury des Bourses Berthoud Lissignol-Chevalier et Galland, participation au jury de la Bourse pour les médiateurs.
- Participation au jury pour l'Atelier de Berlin (DIP / Fcac).
- Participation au jury de l'Institut suisse de Rome (Office fédéral de la culture).
- Membre de la Commission consultative du Fcac, Fonds cantonal d'art contemporain.
- Membre du Fonds de décoration de Confignon.
- Participation aux journées portes ouvertes des ateliers d'artiste de l'ex-SIP.

o **les outils de communication : nombre de nouvelles pages du site Internet, nombre de campagnes d'affichage et de publicité**

Le Mamco a procédé à la refonte de son site internet (www.mamco.ch) pour une meilleure lisibilité et une navigation facilitée. Le travail se poursuit en 2006 pour l'introduction de pages spécifiques au Service de médiation, au Bureau des transmissions et à l'Amamco ainsi que des pages destinées à la presse. Il est également prévu la création de 20 nouvelles pages (textes sur les artistes exposés).

Dans le cadre des campagnes d'affichage et de publicité, le Mamco a réalisé :

- 3 campagnes d'envois des cartons d'invitation (12'000 invitations par envoi) en 2005 et 3 campagnes en 2006 (39'000 invitations envoyées).
- 3 campagnes de « trapèzes » (10 trapèzes à chaque fois) en 2005 ; le même nombre en 2006.
- 32 annonces dans les quotidiens et magazines ; soit 15 en Suisse et 17 à l'étranger en 2005 et 65 annonces en 2006, soit 36 en Suisse et 29 à l'étranger.
- « Lettre email » d'information : 16 lettres envoyées au fichier presse (682 abonnés) et 15 lettres envoyées au fichier général (2'300 abonnés) en 2005. 24 lettres envoyées au fichier presse (784 abonnés) et 16 lettres envoyées au fichier général (3'126 abonnés) en 2006.
- ainsi que la location de 2 emplacements d'affichage sur les colonnes Morris de la Ville de Genève durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2006 et une large campagne d'affichage en Suisse à l'automne 2006.

o **réorganisation du centre de documentation et son accessibilité au public**

Cet objectif n'a pas pu être réalisé durant les deux années de la convention. L'absence d'une réorganisation importante est liée à l'impossibilité d'engager une bibliothécaire documentaliste qualifiée.

o **aménagement des dépôts et augmentation de sa surface**

Les surfaces des dépôts aux Ports francs n'ont pas été augmentées. Le travail du Mamco s'est plutôt orienté vers l'optimisation du stockage et la gestion du mouvement des œuvres du Musée.

o **nombre de nouveaux équipements bureautiques et techniques de production et d'exposition**

Le Mamco a acquis divers matériels dont 6 ordinateurs et 2 imprimantes, deux bureaux (complétés par des corps de bureaux et chaises de bureaux) pour l'aménagement du Service de médiation ainsi que divers outillages pour le montage des expositions (un «airless» pour la peinture, une visseuse, un chariot de transport, un perforateur), ainsi qu'un aspirateur.

Les logiciels utilisés au Mamco ont été mis à jour (Quark Xpress, Photoshop, Illustrator, GoLive).

o **nombre de publications disponibles dans l'espace d'accueil**

Le nombre de publications disponibles dans l'espace d'accueil est de 718 en 2005, et de 804 en 2006, dont 35 parus aux éditions Mamco.

o **nombre de postes de travail rétablis**

Une responsable du service de médiation a été engagée au 1<sup>er</sup> mars 2006 et son assistante au 1<sup>er</sup> juin 2006.

### **2.5.2 Développement d'un musée créatif mesuré par :**

#### **o nombre et type d'expositions effectuées (rétrospectives, créations actuelles, expositions à caractère historique)**

30 expositions temporaires ont été réalisées en 2005 dont 13 expositions monographiques de type créations actuelles, 4 expositions collectives dont 2 expositions à caractère historique et 1 exposition hors les murs.

En 2006, 16 expositions temporaires ont été réalisées, dont 2 rétrospectives, 13 expositions monographiques de type créations actuelles et une collective.

#### **o publication d'une revue biennale**

Le Mamco a renoncé à publier une revue biennale, car il a préféré se concentrer sur la publication et la diffusion de nouveaux livres.

#### **o acquisition de matériel permettant la présentation et la collection des formes d'art émergentes**

Le Mamco a acquis un ordinateur pour les expositions, adapté au travail particulier d'un montage son et image.

### **2.5.3 Développement d'une collection patrimoniale et d'une production éditoriale durable mesuré par :**

#### **o démarches effectuées pour obtenir davantage de moyens financiers**

De nombreuses démarches ont été effectuées auprès de privés, dont certains ont accepté de participer au financement d'acquisitions. Les donateurs préfèrent rester anonymes et ne peuvent donc pas être cités dans le présent rapport.

#### **o nombre des nouvelles acquisitions**

Durant l'année 2005, ce sont 22 nouvelles acquisitions représentant un montant total de 401'070.20 francs qui ont permis de compléter la collection du musée. A cela s'ajoute 5'000 francs (dernier versement d'une acquisition qui s'est déroulée à tempérament sur 10 ans) et 16 dons pour un montant total de valeur d'assurance de 59'000 francs.

En 2006, ce sont 22 nouvelles acquisitions représentant un montant total de 347'212,20 francs et 75 dons représentant un montant total de valeur d'assurance de 494'223 francs qui ont permis d'enrichir la collection du musée.

#### **o nombre et coût des livres édités, diffusion**

Quatre nouveaux livres ont paru aux éditions Mamco durant ces deux années :

- Olivier Mosset, « Deux ou trois choses que je sais d'elle... Écrits et entretiens, 1966-2003 ». 2005, 320 pages, 1'000 exemplaires. Prix de revient pour 1'000 ex. : 24'900.45 francs, prix de vente : 40 francs.
- Frédéric Roux, « Copié/Collé ». 2005, 320 pages, 40 reproductions en noir et blanc, 1'000 exemplaires. Prix de revient pour 1'000 ex. : 26'825.30 francs, prix de vente : 40 francs.
- Luc Tuymans, « Doué pour la peinture. Conversations avec Jean-Paul Jungo ». 2006, 104 pages, 1'000 exemplaires. Prix de revient pour 1'000 ex. : 9'801.75 francs, prix de vente :

30 francs.

- Christian Besson , « Abductions. Treize essais sur des œuvres du temps présent », suivi de « L'œuvre et son interprétant ». 2006, 320 pages, 13 reproductions en noir et blanc, 1'000 exemplaires. Prix de revient pour 1'000 ex. : 28'819 francs, prix de vente : 40 francs.

Le Mamco a coédité 6 livres, 2 en 2005 et 4 en 2006 :

- Fabrice Gygi, avec JRP-Ringier, pour un montant de 10'000 francs.
- Adel Abdessemed avec la galerie Kamel Mennour, pour un montant de 10'000 francs.
- Patrick Weidmann, avec les éditions Dasein, pour un montant de 5'000 francs.
- Vydia Gastaldon, avec JRP-Ringier et le Kunstmuseum de Thoune, pour un montant de 5'120 francs.
- Philippe Mayaux, avec la galerie Loevenbruck, pour un montant de 5'000 francs.
- Charles de Montaigne, avec les éditions de La Baconnière, pour un montant de 4'500 francs.

Les éditions du Mamco sont en vente à l'accueil du musée. La diffusion en France et en Belgique se fait par Les Presses du réel, Dijon. La diffusion dans les autres pays se fait directement par le musée.

#### o nombre de publications : cédérom, album souvenir, cartes postales, monographies

Le travail sur l'histoire du musée (« Mamcollector ») se poursuit. Le DVD-Rom, réalisé avec la Haute école d'arts appliqués, avance plus rapidement que le livre et devrait paraître à la fin de l'année 2007 ou au début de l'année 2008.

### 2.5.4 Développement d'outils didactiques et pédagogiques facilitant l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain mesuré par :

#### o nombre et le type d'activités pédagogiques destinées au public : (visites accompagnées, rendez-vous, commentaires, collaboration avec l'ESBA et l'Université de Genève)

En 2005, le Mamco a accueilli 1089 enfants dans le cadre de « L'art et les enfants » et organisé des visites accompagnées destinées aux personnes des Universités et formations professionnelles (7 visites pour 82 personnes), aux étudiants de Beaux-Arts (7 visites pour 152 personnes) aux membres du cercle des amis du Mamco (10 visites pour 122 personnes) ainsi que 2 visites dans le cadre des journées du patrimoine (75 personnes). Par ailleurs, 15 visites libres et gratuites ont réuni 395 personnes. Les visites destinées à des groupes privés (414 personnes de Genève et 10 étrangers) sont au nombre de 29.

Les rencontres suivantes sont venues compléter les activités pédagogiques du Mamco :

- 8 soirées de « Commentaires » sur les expositions temporaires (595 personnes),
- 3 performances en 2005, dont l'une en collaboration avec l'Esba (390 personnes),
- 1 soirée de discussion autour du livre de Frédéric Roux (22 personnes),
- 1 rencontre pour le lancement de la publication de « Start » (25 personnes),
- 1 journée de formation des enseignants en art plastique (14 personnes|6 heures),
- Université de Genève : collaboration avec le Service culturel pour des visites d'étudiants ainsi qu'un accueil pour les étudiants en histoire de l'art (17 étudiants|4heures),
- Université de Genève : cycle de séminaires « L'ère de l'art exposé » d'octobre 2005 (8 étudiants et 8 auditeurs),
- Université de Genève : faculté de médecine ( 6 cours de 2 heures) sur le thème « Questions d'art contemporain » (18 étudiants),
- Université de Genève : journée d'études du Cernet (54 personnes |6 heures),
- Séminaire à l'Esba : Pôle Peinture/dessin (4 heures),
- Université de Savoie : 42 heures d'enseignement sur la muséographie (36 étudiants),
- Encadrement de 8 stagiaires (stages d'une durée de 3 mois) en 2005,

- 3 Conférences à l'extérieur du Mamco (Rotary Club, Cycle d'orientation, Cabinet des estampes).

En 2006, le Mamco a accueilli 985 enfants dans le cadre de « L'art et les enfants » et organisé des visites accompagnées destinées aux enfants et adolescents des trois ordres d'enseignement (primaire : 5 visites, 155 enfants ; secondaire : 11 visites, 208 personnes ; post-obligatoire : 16 visites, 320 personnes), aux personnes des Universités et formations professionnelles (11 visites pour 172 personnes), aux étudiants des Beaux-arts (12 visites pour 161 personnes), Par ailleurs, les 13 visites libres et gratuites du premier dimanche du mois ont attiré 351 personnes. Les visites destinées à des groupes privés (576 personnes) sont au nombre de 33.

Les rencontres suivantes sont venues compléter les activités pédagogiques du Mamco :

- 17 soirées de « Commentaires » sur les expositions temporaires (595 personnes),
- 3 performances en 2005, dont l'une en collaboration avec l'Esba (390 personnes),
- 1 soirée de discussion autour du livre de Frédéric Roux (22 personnes),
- Participation dans le cadre de la formation continue des enseignants en art plastique (68 personnes), de la formation continue des enseignants en histoire de l'art au collège (4 personnes), de la formation continue du personnel de la Fegem (46 personnes),
- Université de Genève : collaboration avec le Service culturel pour des visites d'étudiants ainsi qu'un accueil pour les étudiants en histoire de l'art (20 étudiants),
- Université de Genève : cycle de séminaires aux étudiants en histoire de l'art (12 séances de 4h|13 étudiants inscrits),
- Université de Savoie : 21 heures d'enseignement sur la muséographie (40 étudiants),
- Encadrement de 11 stagiaires (stages d'une durée de 3 mois),
- 7 Conférences à l'extérieur du Mamco.

#### o restructuration des offres pédagogiques et élaboration de nouveaux concepts

Début 2006, la Fondamco a recruté une personne pour la mise en place du Bureau des transmissions. Celui-ci a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> mars 2006. Sa mission est de concevoir des actions de médiation culturelle portant sur l'art contemporain pour tous les types de publics (visiteur individuel, amateur éclairé, familles, enfants hors du cadre scolaire, élèves et étudiants).

Les axes de travail du bureau des transmissions sont :

- Concevoir des documents permettant au visiteur individuel de mieux appréhender les œuvres présentées.
- Développer les liens avec les écoles et développer des projets de partenariat avec les enseignants notamment dans le cadre des travaux du groupe écoles-musées.
- Ajouter des services au site Internet pour les visiteurs individuels et les groupes.

Outre ces activités, il va dorénavant coordonner les actions de sensibilisation à l'art contemporain qui sont organisées au Mamco (L'Art et les Enfants, Amamco, ...).

Pour sa part, l'Amamco a organisé deux séries de 12 cours en 2005, soit 44 heures de cours : « L'art moderne et contemporain » avec 59 personnes inscrites et « L'ère de l'art exposé » avec 67 personnes inscrites. En 2006, trois séries de 12 cours, soit 138 heures de cours : « L'art depuis 1960 à travers dix artistes essentiels », « L'ère de l'art exposé 2 » et « 4 x 3 Suisses ».

Les autres activités organisées par l'Amamco sont :

- Les « Rencontres autour d'une œuvre », 3 soirées (36 personnes) en 2005 et 2 soirées (20 personnes) en 2006.
- Mamco rigolo : 2 rencontres pour les 8-11 ans (15 enfants) et 2 rencontres pour les 5-6 ans (10 enfants) en 2005 ; en 2006, 31 enfants ont participé aux activités de l'Amamco junior.
- Les voyages (de 1 à 3 jours), 10 voyages avec la participation de 199 personnes en 2005 ; en 2006, 3 voyages ont été organisés, 93 personnes ont participé.

– Les visites guidées aux nouveaux membres de l'Amamco, aux membres du Cercle (9 visites pour 181 personnes) et aux conseillers municipaux (2 visites, 19 personnes).

o **poursuite de la politique éditoriale pour les jeunes (*Art y es-tu ?*) et mise en valeur des albums auprès des publics**

La poursuite de la politique éditoriale pour les jeunes (*Art y es-tu ?*) est restée au point mort en 2005. Mais, deux ouvrages sont parus fin 2006 (auteurs : Jean-Luc Blanc et Natacha Lesueur).

### **3. Conclusion et recommandations pour la prochaine convention**

Lors de la négociation de cette première convention de subventionnement, les parties se sont mises d'accord sur deux types d'objectifs : d'une part les objectifs liés à la mise en place de la nouvelle fondation publique, conformément à la loi 9418 du 18 décembre 2004, soit l'établissement des différents organes, la nomination de la direction, la réévaluation des postes, la reprise des contrats et l'établissement d'un statut du personnel; et d'autre part, les objectifs liés au développement du musée et de son activité.

L'évaluation a révélé que ces objectifs ont été atteints dans leur majorité.

En effet, le nouveau conseil de fondation a mis en place l'ensemble des structures et outils nécessaires au bon fonctionnement et à la bonne gestion du musée. En ce qui concerne les activités du musée en regard des objectifs fixés, les résultats sont largement positifs : 65'230 visiteurs en deux ans, 46 expositions temporaires dans lesquelles les travaux de 51 artistes locaux-régionaux étaient présentés, 44 nouvelles acquisitions et 91 dons, édition de 4 nouveaux livres et coédition de 6 ouvrages. Sur le plan pédagogique, ce sont près de 2000 enfants qui ont été accueillis dans le cadre de "L'art et les enfants". De nombreuses visites libres et gratuites ont permis également à la population de découvrir ou de redécouvrir le musée. Enfin, un bureau des transmissions, avec pour mission de concevoir des actions de médiation culturelle portant sur l'art contemporain pour tous les types de publics, a ouvert ses portes en 2006. Par ailleurs, de multiples collaborations, rencontres, performances, conférences témoignent du rayonnement et du dynamisme du Mamco.

Au niveau des comptes, le plan financier a été respecté. Grâce à des dons supplémentaires, de nouvelles acquisitions ont pu être réalisées durant la période, enrichissant de manière significative la collection.

Les considérations en vue de la prochaine convention sont les suivantes. Compte tenu des impératifs de l'Etat, liés à la mise en conformité avec la LIAF, la nouvelle convention portera sur les années 2008 à 2011. Celle-ci sera accompagnée d'une loi portant sur la même période. Pour l'année 2007, correspondant à la période de transition, il est prévu de signer un avenant prolongeant la convention 2005-2006 d'une année.

En conclusion, cette première convention de deux ans, réunissant les efforts financiers et les compétences de l'Etat, de la Ville de Genève et de la fondation privée du Mamco, s'achève sur un bilan globalement positif.

**Annexe 1 : Tableau de bord 2005-2006**

FONDAMCO Tableau de bord 2005-2006			2005	2006
<b>Personnel</b>				
fixe			16,5 postes	17,2 postes
stagiaires			8 personnes	11 personnes
OCE			4,86 postes	6,36 postes
RMCAS			2,48 postes	2,52 postes
personnel temporaire (surveillance)			2,56 postes	3 postes
montage des expositions			2,36 postes	2,76 postes
<b>Indicateurs d'activités</b>				
Expositions temporaires			30 (dont 1 film)	16
Expositions hors Mamco			2	1
<b>Soutiens et partenariats</b>				
artistes locaux-régionaux			45	7
collaborations			18	15
<b>Communication et promotion</b>				
site web, nouvelles pages			20	38
site web, nombres de visiteurs			pas disponible	144'047
cartons d'invitation			36'000	39'000
campagnes de trapèzes			3	3
annonces publicitaires			32	65
campagnes d'affichage			-	2
lettres email presse	<i>nb. lettres/nb. abonnés</i>		16 / 682	24 / 784
lettres email d'information au public	<i>nb. lettres/nb. abonnés</i>		15 / 2'300	16 / 3'126
<b>Publications et éditions</b>				
éditions Mamco			2	2
coéditions			2	4
nombre de publications disponibles à l'accueil			718	804
<b>Autres activités au Mamco</b>				
l'art et les enfants (DIP)	<i>nb. enfants</i>		1'089	985
l'amamco junior	<i>nb. enfants</i>		25	31
cours	<i>nb. heures/personnes</i>		44	138 / 1'212
commentaires, conférences, lectures, etc.	<i>nb. personnes</i>		1'068	1'138
visites commentées	<i>nb. personnes</i>		1'280	2'647
voyages (Amamco)	<i>nb. personnes</i>		199	93
conférences à l'extérieur du Mamco			3	7
<b>Evolution de la collection</b>				
dons			16	75
acquisitions			22	22
prêt d'œuvres à d'autres musées			26	18
<b>Fréquentation</b>				
Entrées plein tarif			3'144	5052
Entrées à tarif réduit :				
	tarif artistes, enseignants, familles		pas disponible	1'550
	tarif groupe		173	214
	tarif AVS		382	598
	tarif étudiants		2'222	686
	tarif 20 ans		-	14
	tarif actions spéciales		pas disponible	528
Entrées gratuites individuelles			11'082	15'774
Entrées gratuites de groupes (scolaires, activités, etc.)			14'238	9'573
<i>Total de fréquentation</i>			<i>31'241</i>	<i>33989</i>

<b>Finances</b>				
Charges de personnel			1'662'618	1'796'664
Charges de fonctionnement général			1'256'103	1'203'396
Charges d'activités spécifiques			1'335'590	1'383'894
Charges diverses			75	0
<b>Total des charges</b>			<b>4'254'386</b>	<b>4'383'954</b>
Subventions Ville de Genève			1'000'000	1'000'000
Subvention Canton de Genève			995'000	995'000
<b>Autres apports publics</b>				
	Fondation faitière-Ville de Genève		96'000	96'000
<b>Contributions de la Fondation Mamco</b>				
	Contribution annuelle		1'000'000	1'000'000
	Contribution supplémentaire Fondation Mamco		204'320	378'735
Recettes musée			-	
Don de la Loterie Romande			100'000	0
Autres dons encaissés			91'160	71'650
Recettes billetterie			45'184	67'495
Produits divers (refacturation, intérêts bancaires, etc.)			119'102	132'470
Subvention en nature Ville de Genève (bâtiment)			604'500	640'770
Subvention en nature Ville de Genève (matériel)			-	4'240
<b>Total des produits</b>			<b>4'255'266</b>	<b>4'386'360</b>
Résultat			880	2'406
Fonds propres			880	3'286
<b>Ratios</b>				
Subvention Canton / total des produits			23.38%	22.68%
Subvention Ville (y.c. subv. en nature) / total des produits			39.96%	39.69%
Contribution Fondation Mamco / total des produits			28.30%	31.43%
Charges de personnel / total des charges			39.08%	40.98%
Charges de fonctionnement / total des charges			29.52%	27.45%
Charges d'activités spécifiques / total des charges			31.39%	31.57%

## Annexe 2 : Plan financier actualisé

### FONDAMCO

Comparatif budget 2005 avec comptes 2005, budget 2006 et budget actualisé 2006.

	1	2	3	4	5	6
	Budget 2005	Budget 2005	Réel 2005	Budget 2006	Budget 2006	Réel 2006
		actualisé			actualisé	
<b>Charges</b>						
Salaires administration, conservation et médiation	1'000'000	1'266'500	1'128'553	1'289'850	1'250'128	1'254'756
Salaires accueil et maintenance	470'000	540'100	534'065	545'350	517'948	541'908
Emplois temporaires cantonaux (15%) part. s/c.s.		35'000		35'000		
Fonctionnement général	542'500	623'500	651'603	587'600	579'683	562'626
Loyer Ville	604'500	604'500	604'500	604'500	640'770	640'770
Prestations en nature (matériel de fêtes)					5'097	4'240
Activités spécifiques	1'232'500	1'090'400	934'595	1'088'600	1'130'475	1'032'442
Acquisitions	50'000	50'000	401'070	50'000	134'236	347'212
Amortissements	25'000					
<b>Total des charges</b>	<b>3'924'500</b>	<b>4'210'000</b>	<b>4'254'386</b>	<b>4'200'900</b>	<b>4'258'337</b>	<b>4'383'954</b>
<b>Produits</b>						
Subvention de l'Etat	1'000'000	995'000	995'000	1'000'000	995'000	995'000
Subvention de la Ville	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Loyer (Ville de Genève mise à disposition des locaux)	604'500	604'500	604'500	604'500	640'770	640'770
Prestations en nature Ville de Genève (matériel)					5'097	4'240
Contribution de la Fondation Mamco	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Contribution suppl. de la Fondation Mamco			204'320		383'870	378'735
Autres financements	190'000	205'800	191'160	220'000	49'600	71'650
Subvention Fondation Faïtière		96'000	96'000	96'000	96'000	96'000
Facturation de productions	50'000					
Refacturation de charges	15'000	75'000	85'854	75'000	10'000	99'661
Recettes propres du musée	65'000	80'000	78'432	80'000	78'000	100'304
Produits divers						
<b>Total des produits</b>	<b>3'924'500</b>	<b>4'056'300</b>	<b>4'255'266</b>	<b>4'075'500</b>	<b>4'258'337</b>	<b>4'386'360</b>
déficit à couvrir		-153'700		-125'400		
résultat de l'exercice	0		880		0	2'406

Le déficit est couvert par un versement supplémentaire de la Fondation Mamco.

28.06.2006/VM/JCB

### Annexe 3 : Organigramme

